

LES TRAITEMENTS

Accueillir un chat

Publié par:

Publié le : 27-02-2017

À CONTRE LES PARASITES INTERNES Un chat adulte doit être vermifugé 2 à 3 fois par an. Demandez à votre vétérinaire un vermifuge sous forme de comprimé (Milbemax par exemple).

À CONTRE LES PUCES Le plus simple d'utilisation ce sont les "pipettes" (Stronghold, Advantix...), demandez conseil à votre vétérinaire. Ne pas utiliser de produits achetés en supermarché, ce sont des "insectifuges" supposés faire fuir les puces, mais en fait sans grande efficacité et dangereux pour la santé de votre animal. En théorie, il faut traiter une fois par mois, mais si votre chat ne sort pas, vous pouvez espacer les traitements, en particulier l'hiver.